



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-73056>

Département(s) de publication : **91, 92, 77**

Annonce n° **24-73056**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Hotel de ville

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21910286000018

**Ville :** Grigny

**Code postal :** 91350

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 91, 92, 77

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=878568&orgAcronyme=h7q>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service Marchés Publics

**Adresse mail du contact :** Marches.publics@grigny91.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 169025353

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se reporter au règlement de consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se reporter au règlement de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se reporter au règlement de consultation.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 22/07/2024 à 14:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non  
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui  
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réhabilitation des anciens locaux de la Poste en poste de police municipale

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45111100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La consultation porte sur des travaux de réhabilitation et d'aménagement des anciens locaux de la poste en bureaux pour la police municipale, les services de communication, la reprographie ainsi que la réhabilitation du logement au premier étage du bâtiment, situé au 21 route de Corbeil à Grigny (91350).

**Lieu principal d'exécution du marché :** Grigny

**Durée du marché (en mois) :** 3

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Visite obligatoire. Voir modalités art 8 du RC. Date de visite : lundi 01/07/2024 à 9h30 ; lundi 08/07/2024 à 9h30 ; lundi 15/07/2024 à 9h30.

**Autres informations complémentaires :** Le marché prend effet à la date de sa notification au titulaire. La notification du marché vaut ordre de service prescrivant le démarrage des travaux de la phase 1. Le délai global d'exécution est de 2,5 mois, hors période de préparation de 10 jours, par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux. Les candidats sont informés que les travaux s'exécuteront en site occupé. La date prévisionnelle de démarrage des travaux est fixée au 02/09/2024. Marché à prix global et forfaitaire. Règlement des dépenses par mandat administratif. Budget principal d'investissement de la commune. Une subvention sera allouée par l'Etat (Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)). Publication en langue française du présent avis. conclu soit avec une entreprise se présentant seule, soit avec un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique. Des prestations supplémentaires éventuelles sont prévues : se reporter à l'article 6.5.3 du RC. 2 phases successives : phase 1 correspond aux travaux du R+2 et de la chaufferie ; phase 2 correspond aux travaux du R+1 et Cage d'escalier. pour la phase technique 1, la notification vaut ordre de service. La phase technique 2 est enclenchée par un ordre de service comprenant un délai d'exécution. Les motifs d'exclusion sont définis dans le RC.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 22/06/2024